

A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Les classes bilingues de la maternelle au lycée ainsi que les classes à option breton sont invitées à rejoindre ce projet !

Les **écoles maternelles, élémentaires et les collèges** : le Kamishibaï plurilingue permet de développer chez les enfants des stratégies d'apprentissage, des capacités d'écoute, d'observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que la coopération dans le cadre d'un travail de rédaction et d'illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d'égalité. Ce projet rejoint les objectifs du Ministère de l'Éducation Nationale qui préconise dès l'école maternelle un « éveil à la diversité linguistique », une « sensibilisation à la pluralité des langues »¹ dans les nouveaux programmes et qui indique que « Les langues parlées au sein des familles peuvent être utiles à cette fin »².

Neuze, prest oc'h ?

Alors vous êtes prêt-e-s ?

**Faites preuve d'imagination et séduisez-nous
avec vos plumes, vos pinceaux et ... vos langues !**

¹ Arrêté du 18-2-2015 - J.O. du 12-3-2015 MENESR - DGESCO MAF 1

² Loi sur la refondation de l'école du 8 juillet 2013

REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Finistère et Dulala, partenaire du réseau Kamilala, afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un Kamishibaï plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert à toutes les classes de la maternelle au lycée. Les élèves doivent être au cœur du processus de création, sous la direction de la structure éducative. Nous proposons 3 concours en parallèle cette année : narration en breton, narration en anglais, narration en français.

Un seul kamishibaï sera accepté par classe participante.

Les inscriptions seront à faire pour le 20 octobre 2023.

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37X27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibaï sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibaï doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibaïs de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibaï : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (breton, français ou anglais et trois autres langues minimum). **Le breton, l'anglais ou le français seront la langue de la narration.** Le Kamishibai plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration se fera en breton ou en anglais ou en français, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en breton ou en anglais ou en français et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilingagères.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que celle de la narration devra être traduit-e sur la même planche (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo])

Art. 5 : Réception des kamishibais

Le kamishibai devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l'original.

Les dessins ne devront pas être pliés ni roulés.



Les planches devront être envoyées impérativement **avant le 24 mars 2024**.

Le kamishibaï en langue bretonne doit être envoyé ou à l'adresse :

DDEC
Concours Kamishibaï plurilingue
Rozenn Le Plénier
15 place Sanquer
29200 Brest

Ou

DDEC
Concours Kamishibaï plurilingue
Rozenn Le Plénier
2 rue César Franck
2900 Quimper

Le kamishibaï en langue française et anglaise doit être envoyé à l'adresse :

DDEC
Concours Kamishibaï plurilingue
Laurence Juraver
15 place Sanquer
29200 Brest

Ou

DDEC
Concours Kamishibaï plurilingue
Laurence Juraver
2 rue César Franck
2900 Quimper

Le kamishibaï devra également si possible être scanné et envoyé par WeTransfer à l'adresse rozenn.leplenier@e-c.bzh pour les kamishibaïs avec la narration en breton et à l'adresse laurence.juraver@enseignement-catholique.bzh pour ceux avec la narration en anglais et en français.

Art. 6 : Le Jury

Un jury analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- *respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- *place et utilisation des langues dans l'histoire
- *diversité des statuts des langues
- *construction de l'histoire
- *créativité dans les illustrations
- *respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

Catégorie : narration en breton

Catégorie : narration en anglais

Catégorie : narration en français

Art. 7 : Droits d'auteur

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibai soit intégré dans les outils de communication de réseau Kamilala (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau Kamilala s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibai par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibai plurilingue de Dulala et du réseau Kamilala". Le logo du concours pourra également être apposé.

Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibai gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.






Art. 10 : Organisateur du Concours

Ce concours est organisé par l'association française Dulala et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de Dulala en charge de son animation.

CALENDRIER

Pour participer au premier Concours Kamishibaï plurilingue de l'enseignement catholique du Finistère 2022-2023, voici la marche à suivre :

-  Inscrivez-vous avant le **20 octobre 2023** en remplissant le [formulaire d'inscription](#) en ligne.
-  Envoyez-nous votre Kamishibaï plurilingue et [carnet de bord](#) avant le **24 mars 2024** (consultez les modalités d'envoi dans le règlement du concours).
-  Rendez-vous **le 17 mai 2024** pour l'annonce des résultats !